



RÉUNION DU 6 JUIN 2023

Présents :

Présidente : Mme Pierrette BARROT.

Membres : Mmes Catherine BOLLATI. MM. Bernard BALAGEAS, Jérôme BOUQUET, J. Luc BOL-LATI, Eric CORNIER, Georges CASCARINO, Bernard CHATEAUGIRON, Jean François DECHAUX, François DUPUY, Miguel ELVIRA RUIZ, Robert FERNANDEZ, Jamel KOUROGHLI, Jacques PREGHENELLA, Eric REPENTIN, Yohan TEXIER, Philippe ROCHEL, Mario PAGNOUX, Jacques MOQUAY, Fabrice EREAU, Christian VALDEC,

Invités présents. M. André PERRIN (président Com. Disc.). Mme PINARD Marilyne (Représentant du personnel),

Membres absents Excusés :

MM. BRAVIN Philippe, Ludovic MARTIN. Mme Isabelle RADJAI MEBERKA. MM. Mrs Thierry FOUR-NEAU (prés. Com. Appel), Nicolas MILLET (président CDA), Karl ATEBA MEBO (CTR PPF).

1) APPROBATION PROCÈS VERBAL.

Mme la présidente présente à l'approbation du comité le PV N°6 en date du 16 mai 2023

Des corrections orthographiques ont été apportées.

Le comité directeur vote à l'unanimité le Procès-verbal corrigé.

1) INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE.

Elle fait un point de situation des licences. Au 30 avril 2023, 16989 licencié(es) sont enregistré (es) et elle expose les sujets suivants :

- Retour sur le déroulement de la réunion des clubs organisée par la LFNA à PONT L'ABBE le 1^{er} juin 2023.
- Confirme que l'A.G de la LFNA se déroulera sous format dématérialisé les 16 et 17 juin 2023.

2) SITUATION FINANCIÈRE.

M. CHATEAUGIRON présente la nouvelle grille tarifaire au titre de la saison 2023-2024 pour application à partir du 1^{er} juillet 2023. Il en détaille les études et la présente au vote.

Le comité directeur vote à l'unanimité la nouvelle grille tarifaire.

3) POINTS SUR LE CHALLENGE DU FAIR-PLAY.

M. CASCARINO présente les travaux réalisés au regard de l'application du règlement du Fair Play. Il en détaille les contours et expose les incidences que cela pourrait engendrer sur les classements.

Il fait un constat positif de par le fait que :

- Baisse des cartons rouges = - 27 %
- Baisse des cartons jaunes = - 8 %

Sur les 89 clubs pris en compte dans les calculs :

- 70% sont récompensés



- 30% perdent des points

Il appelle l'attention sur la problématique des matchs arrêté ou forfaits.

La réflexion soulève la question suivante :

Question :

Dans le cas où une équipe déclare forfait général, doit on supprimer les points négatifs à (aux) équipe(s) qui a (ont) rencontrée (s) cette dernière. Il en est de même pour un match arrêté.

Le comité directeur a voté la proposition comme suit :

- 17 pour
- 1 abstention
- 1 contre.

Suite à ce vote positif, M. CASCARINO utilisera les présentations illustrées (Power point) pour la présentation lors de l'AG du 30 juin 2023. Suivant le résultat du vote, le règlement pourra faire l'objet d'une modification en conséquence.

Il est acté que les sommes issues des récompenses seront créditées sur le compte des clubs récompensés en début de saison 2023-2024.

4) PRESENTATION DE LA SITUATION DES CLASSEMENTS.

SENIORS

M. BOUQUET présente les classements et informe que suite à la fin des championnats, des barrages d'accession-rétrogradation doivent être organisés. Il présente les équipes en confrontation et les rencontres :

- La Rochelle Es 2 (SD1) - Tonnacquoise/Lussant 1 (SD2)
- La Jarrie Fc 1 (SD1) - Aulnay Us 1 (SD2)

Les modalités d'organisation de ces rencontres qui auront lieu le 18 juin 2023 seront précisées ultérieurement.

Il présente à l'approbation du comité directeur les études sur les prochaines accessions-rétrogradations envisagées à partir de la saison 2023-2024.

Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.

Il présente à l'approbation du comité directeur le calendrier général (championnat et coupes) concernant les compétitions seniors.

Le comité directeur approuve à l'unanimité la présentation.

A la suite de ces deux votes, les documents seront diffusés aux clubs lors de l'A.G

Il expose la situation d'un nouveau club souhaitant s'affilier. Ce dernier ne dispose pas à ce jour des critères nécessaires pour être pris en compte. (Stades, création association, etc...). Des informations seront fournies à ce club afin qu'il puisse rassembler l'ensemble des critères administratifs et fonctionnels d'affiliation

JEUNES

M. EREAU fait un point de situation sur les classements induisant les accessions-rétrogradations en particulier les clubs accédant en ligue.

- Aigrefeuille U14-U17 accède en U18 R2
- Cap Aunis U14-U15 accède en U16 R2

Il énumère les différentes situations des classements jeunes qui seront insérés dans le prochain Procès-verbal de la commission.

À la suite de cooptation de nouveaux membres au sein de la commission des jeunes, il informe du fait que le nouvel organigramme sera présenté ultérieurement.

Il présente à l'approbation du comité directeur les études sur les prochaines accessions-rétrogradations envisagées à partir de la saison 2023-2024.

Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition.



COMITÉ DIRECTEUR

PROCES-VERBAL N°7

Page 3 sur 3

Il présente à l'approbation du comité directeur le calendrier général (championnats et coupes) concernant les compétitions jeunes garçons. Ce dernier reprend les dates diffusées par la FFF sur les événements nationaux (JND, PITCH U13, etc...) dans l'attente du calendrier jeunes de la LFNA ou des ajustements pourraient intervenir.

Le comité directeur vote à l'unanimité le calendrier prévisionnel.

Il soulève le très bon déroulement de la JND sur les deux sites prévus. De très bon retour sont d'ores et déjà actés.

Toutefois, il constate avec regret l'absence de trop de clubs lors de cette journée, privilégiant d'autres manifestations sportives (tournois, fêtes, voyages, etc...) nuisant à la fête que doit représenter cet événement fédéral.

FÉMININES

M. CORNIER fait un point de situation sur les championnats féminins en précisant l'accession de l'équipe senior 2 du club de La Rochelle en Régional 2 puisque l'équipe sénior 1 accède en régionale 1.

Une réunion avec la commission féminine de la Charente aura lieu le 17 juin à Javrezac pour finaliser les conditions de mise en œuvre du nouveau format des catégories proposés aux jeunes féminines.

5) ADMISSION – DÉMISSION DES COMMISSIONS :

- Admission :

Le secrétaire général présente le dossier d'un candidat, souhaitant rejoindre le district pour servir au sein de la commission :

- M. NEVEU Dimitri a déposé sa candidature pour intégrer la commission des délégués et de l'éthique

Cette candidature est présentée au vote des membres.

Le comité directeur vote à l'unanimité l'admission de ce candidat pour rejoindre la commission définit.

6) PRÉSENTATION ET VALIDATION ORDRE du JOUR DÉFINITIF de l'A.G.:

Le secrétaire général présente l'ordre du jour définitif pour validation. Après quelques ajustements, l'ordre du jour définitif est adopté par l'ensemble des membres.

7) INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Prochaines dates de réunion :

Seront fixées ultérieurement

Fin de séance à 22h00

Original signé

Pierrette BARROT
Présidente

Jean-Luc BOLLATI
Secrétaire de séance